

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU BUDGET



Document n° 2

**EXPOSÉ GÉNÉRAL DU PROJET
DE LOI DE FINANCES
DE L'EXERCICE 2016**

Kinshasa, septembre 2015

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	ii
LISTE DES ACRONYMES.....	iii
INTRODUCTION.....	1
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2015 ET PERSPECTIVES POUR 2016	2
II. EVOLUTION ECONOMIQUE NATIONALE RECENTE ET PERSPECTIVES EN 2016	5
2.1. Evolution récente et perspectives du PIB.....	5
2.2. Evolution récente et perspectives d'inflation	7
2.3. Evolution du taux de change, des réserves internationales et perspectives	7
2.4. Evolution de la masse monétaire et perspective	8
2.4.1. Analyse de l'offre de la monnaie centrale.....	8
2.4.2. Perspectives de la masse monétaire.....	12
III. SYNTHESE DE L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES A FIN JUIN 2015..	14
3.1. Réalisation des recettes à fin juin 2015	14
3.2. Exécution des dépenses à fin juin 2015.....	14
3.3. Perspectives à fin décembre 2015.....	15
IV. PRESENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2016.....	17
4.1. Contexte d'élaboration et cadrage macroéconomique.....	17
4.2. Configuration du projet de loi de finances 2016	18
4.2.1. Niveau des recettes.....	18
4.2.1.1. Recettes du budget général.....	18
4.2.1.2. Recettes des budgets annexes	21
4.2.1.3. Recettes des comptes spéciaux.....	21
4.2.2. Niveau des dépenses.....	21
4.2.2.1. Dépenses du budget général.....	21
4.2.2.2. Dépenses des budgets annexes	26
4.2.2.3. Dépenses des comptes spéciaux.....	26
4.3. Politiques et mesures d'encadrement du budget 2016	27
4.3.1. Mesures d'encadrement des recettes	27
4.3.2. Politiques et mesures sur les dépenses	28
CONCLUSION.....	30

LISTE DES ACRONYMES

BAT CONGO	: British American Tobacco – Congo
BCC	: Banque Centrale du Congo
CBMT	: Cadre budgétaire à moyen terme
CDMT	: Cadre des dépenses à moyen terme
CENI	: Commission Electorale Nationale et Indépendante
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern of Africa (Marché commun des Etats d’Afrique de l’Est et du Sud)
CPCM	: Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique
C2D	: Contrat de Désendettement et de Développement
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, judiciaires, Domaniales et de participations
EPS	: Enseignement Primaire et Secondaire
ETD	: Entité Territoriale Décentralisée
ETP	: Enseignement Technique et Professionnel
FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FC	: Francs Congolais
IPR	: Impôt Professionnel sur le Revenu
LOFIP	: Loi relative aux finances publiques
PAG	: Programme d’action du Gouvernement
PBAG	: Programmation budgétaire des actions du Gouvernement
PIB	: Produit intérieur brut
PNC	: Police Nationale Congolaise
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
RDC	: République Démocratique du Congo
SADC	: South African Development Community (Communauté des Etats de l’Afrique Australe)
SNCC	: Société Nationale des Chemins de fer du Congo
SCTP	: Société Congolaise des Transports et des Ports
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
USD	: United States Dollar (Dollar Américain)

INTRODUCTION

Conformément aux prescrits de la Loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques en son article 79 point 1, l'exposé général est l'un des documents qui accompagnent le projet de Loi de finances de l'année au Parlement.

Ce document contient la synthèse du budget tout en fixant les objectifs de la politique économique et financière du Gouvernement en mettant en exergue les priorités. Il décrit également l'environnement économique international et national dans lequel ce budget a été préparé, les perspectives futures traduites sous la forme d'un cadre budgétaire à moyen terme et le niveau d'exécution du budget en cours.

Eu égard à ce qui précède, le présent document est structuré de la manière suivante :

1. Environnement économique international en 2015 et perspectives pour 2016 ;
2. Evolution économique nationale récente et perspectives en 2016 ;
3. Synthèse de l'exécution de la Loi de finances à fin juin 2015 ;
4. Présentation du projet de loi de finances 2016.

Une brève conclusion boucle cet exposé.

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2015 ET PERSPECTIVES POUR 2016

La conjoncture économique internationale se caractérise principalement par, d'une part, la reprise de la croissance mondiale sous l'impulsion économique américaine ainsi que le regain de l'activité qui se confirme dans la zone euro grâce notamment à un euro plus faible, et d'autre part, la poursuite de ralentissement de l'activité dans les pays émergents, particulièrement en Chine et au Brésil, qui impacte négativement les économies des pays en développement dont la République Démocratique du Congo.

Selon les projections du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait atteindre **3,5%** en 2015, soit un taux légèrement supérieur à celui de **3,4%** observé en 2014. Cette croissance devrait s'affermir en 2016 pour atteindre **3,8%**.

Aux Etats-Unis, l'activité devrait se maintenir à **3,1%** en 2015 et 2016, contre **2,4%** en 2014.

Dans la zone euro, le produit intérieur brut devrait atteindre une vitesse de progression de **1,5%** en 2015 et **1,6%** l'année suivante. Cette croissance est en grande partie favorisée par la faiblesse de l'euro qui améliore la compétitivité de la zone euro, et reste impulsée par la robustesse de l'économie allemande qui demeure la première puissance économique de la région.

Dans les pays émergents, la tendance au ralentissement se poursuit. Elle est particulièrement prononcée au Brésil, en Russie et en Chine, en raison notamment de la baisse des prix des produits de base, du durcissement des conditions de financement extérieur, du rééquilibrage de l'économie chinoise et des facteurs géopolitiques. Dans ces pays, la croissance devrait tomber à **4,3%** en 2015 contre **4,6%** en 2014, avant de remonter à **4,7%** en 2016.

S'agissant particulièrement de la Chine, la croissance économique devrait se situer autour de **6,8%** en 2015, après une réalisation de **7,4 %** en 2014. Ce trend baissier devrait se poursuivre en 2016.

En Afrique subsaharienne, la croissance se situerait à **4,5%** à fin 2015 contre **5,0%** en 2014, avant de remonter à **5,1 %** en 2016. Dans la région, l'environnement économique est principalement marqué par la signature le 10 juin 2015 en Egypte de l'Accord de libre-échange entre la SADC, le COMESA et la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est, visant l'intégration économique d'une cinquantaine d'Etats et l'harmonisation des politiques commerciales.

Sur les marchés des matières premières, les cours ont globalement enregistré une tendance baissière depuis quelques années, et aucune reprise notable n'est prévue pour 2015 et 2016. En dépit du léger rebond enregistré en 2015, les prix du pétrole devraient rester faibles en raison de l'excédent de l'offre sur la demande, accentué par les anticipations découlant des Accords conclus avec la République Islamique d'Iran.

Les cours des produits miniers et énergétiques ont évolué de la manière suivante :

Tableau 1 : Cours des produits miniers et énergétiques (décembre 2013- 20 août 2015)

		2014		2015									
		Déc 2013	Déc 2014	30 Janv 2015	27 févr 2015	31 mars 2015	30 avr 2015	28 mai 2015	30 juin 2015	31 juill 2015	6 août 2015	13 août 2015	20 août 2015
I	Produits énergétiques												
1.1	Pétrole (brent) \$/baril												
	Cours	111	63	49	62	57	61	63	64	57	50	50	46
	Variation hebdo (en%)		-20,55	-21,59	25,86	-8,45	7,15	3,28	1,35	-11,28	-11,74	-0,84	-6,36
II	Produits miniers												
2.1	Cuivre LME \$/tm												
	Cours	7 394	6 429	5 868	59	5 913	6 018	6 735	5 766	5 477	5 171	5 103	5 006
	Variation hebdo (en%)		-4,25	-8,72	-98,99	9 862,93	1,77	11,92	-14,39	-5,01	-5,59	-1,32	-1,89
2.2	Cobalt Londres \$/tonnes												
	Cours	28 952	31 500	31 739	32 369	30 827	30 056	34 133	31 060	31 067	30 022	30 022	30 022
	Variation hebdo (en%)		-0,65	0,76	1,98	(4,77)	(2,50)	13,57	(9,01)	0,02	(3,36)		
2.3	Or New York \$/o.t												
	Cours	1 206	1 198	1 253	1 213	1 182	1 199	1 215	1 182	1 132	1 085	1 117	1 148
	Variation hebdo (en%)		1,82	4,59	-3,19	-2,58	1,49	1,31	-2,71	-4,27	-4,13	2,98	2,72

Source : Banque centrale du Congo, Evolution de la situation économique et financière au 21 août 2015

Il ressort de ce tableau que durant la période allant de décembre 2013 au 20 août 2015, les cours des principaux produits miniers et énergétiques sur le marché international ont enregistré les évolutions ci-après :

- baisse de 58% du prix du baril de pétrole (brent) qui se situe à 46,4 USD contre 62,9 USD à fin 2014 et 110,5 USD en 2013 ;
- baisse de 32,2% du cours du cuivre qui s'établit à 5.006,0 USD la tonne, contre 6.428,7 et 7.394 USD respectivement en 2014 et 2013 ;
- baisse de 4,6% du cours du cobalt se situant à 30.022,08 USD la tonne contre 31.499,86 USD à fin 2014. Cependant, le niveau actuel du cours reste supérieur à celui enregistré à fin 2013 ;
- baisse de 4,8% du cours de l'or qui est passé successivement à 1.205,9 USD l'once en 2013, 1.198,16 USD en 2014 et 1.147,7 USD au 20 août 2015.

Par ailleurs, en ce qui concerne les produits agricoles, en août 2015, les cours du blé et du maïs ont légèrement progressé, les investisseurs ayant retrouvé un peu d'optimisme suite à la publication des chiffres favorables sur les exportations américaines.

Dans ces conditions, la Banque Mondiale et l'OCDE recommandent aux pays en développement d'accroître les investissements publics dans les secteurs de l'éducation et de la santé ainsi que celui des infrastructures devant créer des conditions favorables à la résistance aux chocs exogènes.

II. EVOLUTION ECONOMIQUE NATIONALE RECENTE ET PERSPECTIVES EN 2016

Sur base des réalisations de la production à fin mars 2015, la croissance de l'activité économique en RDC est estimée à **9,2%** en 2015 contre **10,4%** initialement prévu. Ce repli est en grande partie lié à la baisse des cours des principales matières d'exportations.

Le taux de croissance économique projeté pour 2016 devrait se situer à **9,0%**. L'inflation resterait faible à moins de **3,5%** dans un contexte de stabilité du taux de change du Franc congolais.

2.1. Evolution récente et perspectives du PIB

La croissance économique en RDC demeure soutenue à 9,2% en 2015. Cette croissance est impulsée principalement par le secteur minier dont le volume de production connaît une augmentation régulière. La production du cuivre, du cobalt et de l'or devrait dépasser le niveau de 2014, comme indiqué dans le tableau n°2.

Tableau n°2 Evolution du volume de production

Produits miniers	2012	2013	2014	Cumul juin	
				2014	2015
Cuivre (tonne)	619.942	922.016	1.030.129	495.437	518.445
Cobalt (tonne)	86.433	76.593	75.560	34.915	40.752
Diamant (1000c)	20.157	17.387	14.907	8.289	7.095
Or brut (kg)	4.529	6.112	23.937	9.501	16.058

Source : BCC, condensé hebdomadaire d'informations statistiques, juillet 2015, p.1

En projection linéaire, la production du cuivre pourrait atteindre 1.036.890 tonnes en 2015 contre 1.030.129 tonnes en 2014. Le volume de production du cobalt devrait s'approcher de son niveau de 2012, se situant à environ 81.504 tonnes. La production de l'or brut pourrait dépasser son niveau de 2014, avec environ 32.116 kilos.

A moyen terme, comme indiqué dans le tableau n°3 ci-dessous, la branche « industries extractives » devrait contribuer à la croissance à hauteur de **2,6** points de pourcentage en moyenne.

Néanmoins, il convient de noter que la bonne évolution du volume de production dans le secteur minier risque d'être stoppée si la tendance baissière des cours sur le marché international enregistrée depuis quelques années se poursuit.

Le Commerce de gros et de détail ainsi que les transports et communications viennent en deuxième position en termes de contribution à la croissance, influant sur le rythme de création des richesses à hauteur respectivement de 1,2 point et de 1,4 point de pourcentage sur la période 2015-2018.

Tableau 3. Evolution de la croissance du PIB réel : 2015 – 2018

	2 015	2 016	2 017	2 018	2015-2018
Secteur primaire	3,896	3,535	3,553	3,675	3,665
<i>Agriculture, Chasse, Sylviculture et Pêche</i>	1,064	0,997	0,977	1,032	1,018
<i>Industrie extractive</i>	2,832	2,538	2,576	2,642	2,647
Secteur secondaire	1,227	1,267	0,997	1,008	1,125
<i>Industries manufacturières</i>	1,072	1,103	0,729	0,742	0,911
<i>Electricité, gaz et eau</i>	0,031	0,034	0,042	0,043	0,038
<i>Bâtiments et Travaux publics</i>	0,125	0,130	0,227	0,223	0,176
Secteur tertiaire	3,975	4,062	4,366	4,623	4,257
<i>Transports et communications</i>	1,225	1,085	1,157	1,174	1,160
<i>Commerce de gros et de détail</i>	1,297	1,303	1,447	1,605	1,413
<i>Services marchands</i>	1,284	1,341	1,402	1,465	1,373
<i>Services non marchands</i>	0,235	0,348	0,374	0,413	0,342
<i>Autres services</i>	- 0,067	- 0,014	- 0,014	- 0,035	- 0,032
PIB au coût des facteurs	9,099	8,865	8,916	9,306	9,046
<i>Droits et Taxes à l'importation</i>	0,111	0,149	0,152	0,149	0,140
PIB aux prix du marché	9,210	9,013	9,068	9,455	9,186

Source : CPCM.

Les investissements réalisés dans le secteur agricole, notamment le développement des parcs agro-industriels, devraient à terme permettre d'améliorer la contribution du secteur à la croissance et rendre par conséquent l'économie plus résiliente.

Le secteur agricole devrait également bénéficier des effets d'entraînement des investissements dans les transports et communications, en particulier la redynamisation des activités de la SNCC et de la SCTP, la modernisation des aéroports (Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Kolwezi), des ports de Matadi et Boma, ainsi que la rénovation des routes d'intérêt national.

2.2. Evolution récente et perspectives d'inflation

La variation du niveau général des prix des biens et services (inflation) sur les marchés est restée stable à **1,0%** en 2013 et 2014. Il devrait rester en deçà de l'objectif de **3,5%** fixé à fin 2015.

La stabilité du niveau général des prix ainsi enregistrée résulte en grande partie d'une bonne coordination des politiques budgétaire et monétaire.

L'objectif du Gouvernement est de maintenir l'inflation à un niveau bas au cours des trois prochaines années, avec un taux qui ne devrait pas dépasser **3,5%** en glissement annuel, en l'absence des chocs majeurs d'origine interne et externe, comme indiqué dans le tableau n°4.

Tableau 4: Evolution du taux d'inflation en glissement annuel de 2012 à 2018

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux d'inflation moyen (en %)		0,9	1,0	2,3	3,4	3,2	3,1
Taux d'inflation fin période (en%)	2,7	1,0	1,0	3,5	3,3	3,1	2,3

Source : CPCM

Cette évolution des prix permet d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages, tout en contribuant à rendre l'environnement économique plus prévisible pour les investisseurs.

2.3. Evolution du taux de change, des réserves internationales et perspectives

L'économie de la RDC étant extravertie, de fortes fluctuations du taux de change peuvent perturber les prix intérieurs et l'allocation des ressources.

Aussi, l'objectif du Gouvernement est-il d'assurer la stabilité du taux de change du Franc congolais par la limitation de sa volatilité, dans le cadre d'un régime de change flottant.

Tableau 5: Evolution et perspectives du taux de change de 2012 à 2018

Indicateur	Réalizations			Estimations	Projections		
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de change moyen (FC/USD)	920,0	919,2	925,18	925,73	933,45	945,58	956,21
Taux de change fin période (FC/USD)	925,5	919,6	924,51	926,96	939,9	951,2	961,2

Source : CPCM

Cette stabilité est de nature à conforter le processus de dé-dollarisation de l'économie Congolaise, à préserver le pouvoir d'achat de la population et à stimuler l'épargne.

Tableau 6 : Réserves de change (en millions de USD) de 2012 à 2018

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Réserves brutes	1.634,2	1.745,4	1.645,1	1.622,38	-	-	-
Mois d'importations	2,3	2,3	1,8	2,1	2,5	3,0	3,5

Source : BCC 2012 -2014 et CPCM 2015 - 2018

Pour ce faire, et en vue de faire face aux chocs exogènes et aux besoins en matière d'importation, la politique de change va continuer à viser l'accumulation des réserves de change. Le niveau de réserves internationales devrait augmenter jusqu'à représenter 3,5 mois d'importations à l'horizon 2018.

2.4. Evolution de la masse monétaire et perspective

2.4.1. Analyse de l'offre de la monnaie centrale

Comme décrit dans le tableau n°7 ci-dessous, la base monétaire a enregistré, au mois d'août 2015, une progression de **44,18 milliards de FC**, se situant à **1.181,75 milliards de FC** contre **1.137,57 milliards de FC** à fin décembre 2014. Cette hausse de l'offre de la monnaie centrale est localisée au niveau des Avoirs intérieurs nets de **68,11 milliards de FC**.

S'agissant des composantes, cet accroissement se situe au niveau des dépôts des banques à hauteur de **117,78 milliards de FC**.

Tableau 7 : Offre de la monnaie centrale (en millions de FC)

Avoirs extérieurs nets	353 118	348 951	329 182	-23 936
Avoirs intérieurs nets	784 456	740 669	852 567	68 111
Crédits intérieurs	-88 912	-198 476	-91 515	-2 603
Crédits net à l'Etat	-262 167	-392 808	-286 450	-24 283
Dépôts de l'Etat	595 470	726 085	623 378	27 908
Créances sur l'Etat; y compris déficit BCC	333 303	333 276	336 928	3 625
Créances sur les BCM, dont :	162 368	178 284	178 941	16 573
Financement	69 503	54 234	58 736	-10 767
Comptes RME	92 866	124 050	120 206	27 340
Créances sur le secteur privé	10 886	16 048	15 993	5 107
Autres postes nets	879 368	939 145	944 081	70 714
Encours Bons BCC	107 357	32 003	24 001	-83 356
Base monétaire	1 137 574	1 089 620	1 181 749	44 175
Base monétaire (sens strict)	1 110 026	1 074 275	1 167 525	57 499
Circulation fiduciaire	817 423	772 124	770 373	-47 050
Hors système bancaire	742 508	687 392	685 641	-56 867
En banque	74 915	84 732	84 732	9 817
Dépôts des banques créatrices de monnaie	272 119	294 973	389 900	117 781
Avoirs excédentaires	44 646	51 494	149 160	104 514
Niveau de réserves notifié aux banques	227 473	243 479	240 740	13 267
Dépôts des entreprises publiques	2 157	4 066	4 254	2 097
Dépôts du secteur privé	18 327	3 111	2 998	-15 329
Dépôts en devises	23 925	12 098	10 915	-13 010
Provisions pour importations	3 624	3 248	3 309	-314

Source : BCC

Pour éviter le recours au financement monétaire, le Gouvernement poursuit ses efforts de constitution des dépôts auprès du système bancaire. Cela se traduit par un crédit net à l'Etat négatif de l'ordre de **286,4 milliards de FC** en août 2015, représentant une augmentation des dépôts de **24,2 milliards de FC** par rapport à fin 2014.

2.4.1.1. Marché monétaire

A fin juillet 2015, le volume moyen mensuel des transactions sur le marché monétaire est évalué à **607,44 milliards de FC** et à **4.252,09 milliards de FC** en cumul de la période.

Facilité Permanente		3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	
Marché Interbancaire		1,66	1,74	1,73	1,73	1,72	1,71	1,71	1,73	1,70	
Taux débiteur moyen des banques	MN	20,13	20,13	20,13	20,13	19,04	19,19	19,18	19,18		
	ME	14,77	14,77	14,77	14,77	14,20	14,28	13,72	13,81		
		TAUX CREDITEUR									
Taux Bons BCC	7 jours	1,82	1,36	0,57	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	
	28 jours	1,53	1,65	1,60	1,39	0,50	0,48	0,25	0,25	0,25	
	84 jours	1,72	1,72	1,72	1,38	1,38	0,85	0,85	0,85	0,63	
Taux Crédeur moyen des banques	MN	4,93	4,82	4,55	3,73	3,54	3,48	3,54	3,54		
	ME	3,47	3,31	3,41	3,11	3,18	3,19	3,19	3,15		

Source : Banque Centrale du Congo

Le taux d'intérêt débiteur moyen appliqué par les banques commerciales a connu une légère baisse. Il s'est situé à **19,18%** au 14 août 2015 contre **20,13%** à fin décembre 2014, pour les crédits en monnaie nationale. En ce qui concerne les crédits en monnaie étrangère, le taux d'intérêt moyen a baissé de **14,77%** à fin décembre 2014 à **13,18%** au 14 août 2015.

La rémunération des dépôts de la clientèle par les banques commerciales a également baissé, passant de **4,93%** en moyenne à fin décembre 2014 contre **3,54%** au 14 août 2015 pour les dépôts en monnaie nationale. S'agissant des dépôts en monnaie étrangère, le taux créditeur est passé de **3,47%** à **3,15%** sur la même période.

La rémunération des Bons BCC a connu une réduction aussi bien pour le titre à maturité de 7 jours, de 28 jours que celui de 84 jours. Pour ce dernier, le taux est passé de **4,93%** à fin décembre 2014 à **0,63%** au 14 août 2015.

Comme indiqué dans le tableau n°11, l'encours des Bons BCC a connu une baisse, passant de **28,5 milliards de FC** au 12 août 2015 à **24,0 milliards de FC** au 19 août 2015, dégagant une ponction hebdomadaire de **4,5 milliards de FC**.

Il y a lieu de noter que l'encours des Bons BCC est passé de **107,4 milliards de FC** à fin décembre 2014 à **24,0 milliards de FC** au 19 août 2015, soit une injection de **83,4 milliards de FC**, contre environ **56,9 milliards de FC** en 2014.

Tableau 11 : Evolution de l'encours et Coût Bons BCC en 2015 (en milliards de FC)

	Encours Bons BCC			Coût Bons BCC			Cumul annuel
	Déc.2014	12/08/2015	19/08/2015	Déc.2014	12/08/2015	19/08/2015	
7 jours	40,0	10,0	7,0	0,2809	0,00049	0,00034	0,0554
28 jours	26,5	8,5	7,0	0,7396		0,00136	0,1398
84 jours	40,9	10,0	10,0	0,5442		0,01458	0,1146
Total	107,4	28,5	24,0	1,5647	0,29355	0,30983	0,3098

Source : BCC

2.4.2.Perspectives de la masse monétaire

La masse monétaire au sens large (**M2**) devrait connaître un ralentissement du rythme de sa progression en 2016 pour refléter la dynamique de l'activité économique nationale, tel que renseigné dans le tableau n°12 relatif à la situation monétaire intégrée. Le taux de croissance de **M2** devrait augmenter et rester stable en 2017 et 2018. Sur les trois prochaines années, cet agrégat devrait connaître une progression de **11,7%**. La masse monétaire au sens strict devrait augmenter en moyenne au taux de 19,6% par année au cours de la même période.

Il y a lieu de noter que la progression des moyens de paiement devrait être impulsée principalement par l'augmentation des concours au secteur privé et des Avoirs Extérieurs nets.

Tableau n° 12 Situation monétaire intégrée 2015 – 2018

Variation annuelle en %						
		2015	2016	2017	2018	Moyenne
Avoirs extérieurs nets		12,0	12,3	17,6	18,1	15,0
Avoirs intérieurs nets		14,7	12,4	10,6	10,8	12,1
Créances sur les privés		22,9	12,7	20,3	21,6	19,3

Variation annuelle en %						
Masse monétaire (M2)		13,5	10,7	11,4	11,1	11,7
Monnaie (M1)		22,1	17,6	19,3	19,4	19,6
Quasi-monnaie		9,9	7,5	7,2	6,3	7,7
Dépôts en MN		16,3	16,9	19,8	20,3	18,3
Dépôts en devises		9,2	7,2	7,0	6,0	7,3

Source : CPCM

III. SYNTHÈSE DE L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES A FIN JUIN 2015

Au cours du premier semestre 2015, les recettes ont été mobilisées à hauteur de **2.866,9 milliards de FC** contre les dépenses exécutées de l'ordre de **2.598,9 milliards de FC**, soit un solde positif de **267,9 milliards de FC**.

3.1. Réalisation des recettes à fin juin 2015

Au premier semestre 2015, les recettes globales mobilisées s'élèvent à **2.866,9 milliards de FC**. Par rapport aux prévisions linéaires situées à **4.248,2 milliards de FC**, ces recettes représentent un taux de réalisation de **67,5%**.

Ces recettes sont constituées des réalisations au titre du Budget général de **2.472,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **3.793,1 milliards de FC** soit un taux de **65,2%**, des Budgets annexes de **248,1 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **267,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **92,8%** et des Comptes spéciaux de **146,0 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **187,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **77,9%**.

3.2. Exécution des dépenses à fin juin 2015

Les dépenses globales exécutées à fin juin 2015 se chiffrent à **2.598,9 milliards de FC**, contre une prévision linéaire de **4.248,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **61,2%**. Ce montant est ventilé comme suit :

- Budget général : **2.204,8 milliards de FC** ;
- Budgets annexes : **248,1 milliards de FC** ;
- Comptes spéciaux : **146,0 milliards de FC**.

S'agissant du Budget général, le niveau et le taux d'exécution par rubrique budgétaire se présente de la manière suivante :

- Dette publique : **88,2 milliards de FC**, soit **74,5%** d'exécution ;
- Frais financiers : **53,6 milliards de FC**, soit une exécution de **102,6%** ;

- Dépenses de personnel : **862,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **94,7%** ;
- Biens, matériels et prestations : **54,5%** d'exécution, soit **306,9 milliards de FC** dont **118,4 milliards de FC** pour les institutions (**69,3%**), **166,5 milliards de FC** pour les ministères (**50,1%**), **12,0 milliards de FC** pour les charges communes (**25,4%**), **7,9 milliards de FC** pour le financement des réformes (**99,1%**), **2,0 milliards de FC** pour la subvention aux services déconcentrés (**50,0%**) ;
- Transferts et subventions : **84,7%** d'exécution, soit **560,9 milliards de FC**, dont **375,8 milliards de FC** de TVA remboursable (**118,9%**);
- Investissements : **21,1%** d'exécution, soit **292,6 milliards de FC** dont **57,4 milliards de FC** des projets du Gouvernement central (**102,0%**), **22,5 milliards de FC** de la contrepartie (**75,1%**), **40,8 milliards de FC** des projets des provinces (**7,4%**) et **171,9 milliards de FC** des ressources extérieures (**23%**) ;
- Dépenses exceptionnelles : **39,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **38,9%** ;
- Budgets annexes et comptes spéciaux : **248,1 milliards de FC** et **146,0 milliards de FC** respectivement.

3.3. Perspectives à fin décembre 2015

a) Recettes

Les recettes pourront atteindre **5.749,8 milliards de FC** dont **4.566,7 milliards de FC** des recettes courantes réparties comme suit :

- DGDA : **1.893,7 milliards de FC**, soit **73,4%** ;
- DGI : **1.898,8 milliards de FC**, soit **80,0%** ;
- DGRAD : **605,6 milliards de FC**, soit **97,3%** ;
- Pétroliers Producteurs : **168,6 milliards de FC**, soit **39,4%**.

Ainsi, les réalisations probables des recettes courantes à fin décembre 2015 pourront se situer à **4.566,7 milliards de FC**, en deçà de l'objectif budgétaire fixé à **6.004,2 milliards de FC**, soit une moins-value de **1.437,5 milliards de FC**.

b) Dépenses

Par rapport aux prévisions, l'exécution probable des dépenses à fin 2015 par grande rubrique budgétaire se présente comme suit :

- Dette publique : **176,4 milliards de FC**, soit **74,5%** ;
- Frais financiers : **107,2 milliards de FC**, soit **102,6%** ;
- Dépenses de personnel : **1.976,7 milliards de FC**, soit **108,5 %** ;
- Biens, matériels et prestations : **635,9 milliards de FC**, soit **56,5%** dont **267,6 milliards de FC** pour les institutions et **340,3 milliards de FC** pour les ministères ;
- Transferts et subventions : **1.121,9 milliards de FC**, soit **84,7%**, dont **751,5 milliards de FC** de TVA remboursable ;
- Investissements : **563,0 milliards de FC**, soit **20,3%**, dont **112,5 milliards de FC** des projets du Gouvernement central, **45,1 milliards de FC** de la contrepartie, **61,7 milliards de FC** des projets des provinces et **343,8 milliards de FC** des ressources extérieures ;
- Dépenses exceptionnelles : **79,3 milliards de FC**, soit **38,9%**;
- Budgets annexes et comptes spéciaux : **496,2 milliards de FC** et **292,1 milliards de FC** respectivement.

S'agissant de la rémunération, les actions à mettre en œuvre au dernier trimestre concernent la poursuite de la rationalisation de la rémunération des agents et fonctionnaires, la mécanisation de 12.500 « non payés (NP) » du SECOPE et la correction de la tension pour les FARDC et la PNC.

IV. PRESENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2016.

4.1. Contexte d'élaboration et cadrage macroéconomique

Le budget de l'exercice 2016 s'élabore dans un contexte particulier caractérisé, d'une part, par la baisse des cours des principales matières premières d'exportation du pays et, d'autre part, par l'organisation des élections ainsi que le découpage territorial. En effet, le cours du cuivre passe d'environ **7.000 USD** au début de l'année 2014 à **5.000 USD** la tonne en août 2015 et le baril du pétrole brut se situe à **46,4 USD** en août 2015 contre **110 USD** au début de l'année 2014.

Les politiques publiques prioritaires retenues dans le projet de loi de finances de l'exercice 2016, se réfèrent à celles projetées dans la Lettre d'orientation budgétaire et la Programmation Budgétaire des Actions du Gouvernement (PBAG). Ces politiques visent à soutenir la croissance économique et à intervenir efficacement dans les secteurs sociaux en vue de réduire la pauvreté.

La révision de la nomenclature budgétaire intervenue en 2015 influera sur la présentation des recettes et des dépenses. La structure des recettes permettra en particulier de capter l'apport des ressources naturelles dans le budget. En matière des dépenses, la nouvelle nomenclature budgétaire a permis de rationaliser les structures administratives, d'intégrer la classification programmatique pour la mise en œuvre des budgets-programmes à l'horizon 2018 et de mettre à jour les natures économiques en assurant leur lien avec le Plan Comptable de l'Etat. Elle prend également en compte la décentralisation telle que prônée par la Constitution.

Le projet du budget de l'exercice 2016 repose sur les principaux indicateurs et agrégats macroéconomiques ci-après :

Taux de croissance du PIB	: 9,0%
Déflateur du PIB	: 3,41%
Taux d'inflation moyen	: 3,4%
Taux d'inflation fin période	: 3,3%
Taux de change moyen	: 933,45 FC/USD

Taux de change fin période : **939,9 FC/USD**

PIB Nominal : **41.027 milliards de FC.**

4.2. Configuration du projet de loi de finances 2016

En raison de l'importance des besoins des services chiffrés à plus de **15.402,4 milliards de FC** à l'issue des conférences budgétaires par rapport au niveau projeté des recettes de l'ordre de **8.437,4 milliards de FC**, des ajustements ont été opérés pour établir l'équilibre du budget et ce, conformément aux prescrits de l'article 14 de la Loi relative aux finances publiques (LOFIP).

Ainsi, le projet de Loi de finances 2016 est arrêté en équilibre, en recettes et en dépenses, à **8.437,4 milliards de FC** représentant **20,6%** du PIB.

4.2.1. Niveau des recettes

Les recettes attendues pour l'exercice 2016 se chiffrent à **8.437,4 milliards de FC** contre **8.496,3 milliards de FC** en 2015, soit un taux régression de **0,7%**. Elles sont réparties de la manière suivante :

- Recettes du Budget général : **7.205,1 milliards de FC ;**
- Recettes des Budgets annexes : **830,4 milliards de FC ;**
- Recettes des Comptes spéciaux : **401,9 milliards de FC.**

4.2.1.1. Recettes du budget général

Ces recettes d'un niveau de **7.205,1 milliards de FC** comprennent les recettes internes de l'ordre de **5.791,2 milliards de FC** et les recettes extérieures de **1.413,9 milliards de FC**, représentant respectivement **80,4%** et **19,6%** du budget général.

a) Recettes internes

Pour l'exercice 2016, les recettes internes chiffrées à **5.791,2 milliards de FC** se rapportent aux recettes courantes de l'ordre de **5.697,9 milliards de FC** et aux recettes exceptionnelles au titre d'emprunts de l'ordre de **93,3 milliards de FC.**

Les recettes courantes enregistrent un taux de régression de **5,1%** par rapport à leur niveau de 2015 chiffrées à **6.004,2 milliards de FC**. Elles sont réparties, par grande nature, de la manière ci-après :

- **Recettes des douanes et accises : 2.576,1 milliards de FC** contre **2.579,3 milliards de FC** en 2015, soit **0,1%** de régression due :
 - à la baisse des accises intérieures suite à la fermeture de la BAT CONGO et à celle des activités tabaciques à l'Est du pays ;
 - à la baisse des droits de douane consécutive à la suppression des barrières douanières inhérente à la mise en œuvre attendue de l'Accord de libre-échange du COMESA, et à l'application de la Loi relative à la suppression des droits de sortie sur les produits agricoles.
- **Recettes des impôts : 2.246,1 milliards de FC** contre **2.374,8 milliards de FC** en 2015, soit **5,4%** de régression due :
 - à la baisse sensible des cours des principaux produits d'exportation, notamment celui du cuivre qui passe d'environ 7.000 USD à 5.000 USD la tonne ;
 - au faible niveau de l'impôt sur les bénéfices et profits (IBP) des entreprises de petite taille ;
 - au non recouvrement de l'impôt professionnel sur les revenus (IPR) des membres de certaines institutions politiques nationales et provinciales ainsi que des entreprises du Portefeuille.
- **Recettes non fiscales** encadrées par la DGRAD : **699,9 milliards de FC** contre **622,5 milliards de FC** en 2015, soit **12,4%** d'accroissement dû notamment à la vente de deux licences fibre optique et d'une licence 4G (**76,6 milliards de FC**) et aux effets d'entraînement de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, au titre de bonus de signature ;
- **Recettes des pétroliers producteurs : 175,8 milliards de FC** contre **427,5 milliards de FC** en 2015, soit une régression de **58,9%** due essentiellement à la baisse des cours du baril passant de **110 USD** prévisionnel à **47 USD** sur le marché international.

Les **recettes exceptionnelles** sont constituées du produit des emprunts intérieurs de l'ordre de **93,3 milliards de FC** inscrits au titre d'emprunt obligataire à lever sur le marché interne pour le financement des investissements dans les secteurs porteurs de croissance.

b) Recettes extérieures

Ces recettes se chiffrent à **1.413,9 milliards de FC** contre **1.582,0 milliards de FC** en 2015, soit un taux de régression de **10,6%**. Elles sont réparties en :

- **Recettes d'appuis budgétaires** : **38,1 milliards de FC** comprenant un montant de **30,4 milliards de FC** au titre d'allègement issu du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) avec la France pour financer notamment le secteur de l'éducation et de **7,7 milliards de FC** provenant de l'Espagne pour le projet de lutte contre le paludisme ;
- **Recettes de financement des investissements** : un montant de **1.375,8 milliards de FC** constitué de **606,2 milliards de FC** des dons projets provenant des bailleurs bi et multilatéraux et **769,6 milliards de FC** des emprunts projets comprenant notamment :
 - une enveloppe de **653,4 milliards de FC** au titre d'emprunts obligataires à contracter par le Gouvernement sur le marché financier international pour le financement des projets des secteurs porteurs de croissance ;
 - une tranche annuelle de **100,0 milliards de FC** provenant du partenariat conclu entre le Gouvernement et le consortium HUAWEI (HUAWEI, EXIM BANK et ARGISOL) pour l'informatisation et la télécommunication des Administrations financières ainsi que pour la construction des hôpitaux généraux de référence, des centres de santé et des écoles techniques et professionnelles.

4.2.1.2. Recettes des budgets annexes

Suivant les statistiques disponibles, ces recettes liées aux universités, instituts supérieurs et hôpitaux généraux de référence vont atteindre **830,4 milliards de FC** en 2016 contre **535,0 milliards de FC** en 2015, soit un taux d'accroissement de **55,2%**, dû à l'amélioration des méthodes de collecte de l'information dans ce domaine.

4.2.1.3. Recettes des comptes spéciaux

Les recettes des comptes spéciaux se chiffrent à **401,9 milliards de FC** contre **375,1 milliards de FC** en 2015, soit un taux d'accroissement de **7,2%**. Elles se rapportent aux comptes d'affectation spéciale : Fonds National d'Entretien Routier, Fonds de Promotion de l'Industrie, Régies des Voies Aériennes pour le Go-pass, Fonds de Promotion de l'Education Nationale, Fonds Spécial de Développement, Fonds de Promotion Culturelle, Fonds de contrepartie, Fonds Forestier National, Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises.

4.2.2. Niveau des dépenses

Les dépenses projetées pour 2016 se chiffrent à **8.437,4 milliards de FC** contre **8.496,3 milliards de FC** en 2015, soit une régression de **0,7%**. Elles sont réparties en budget général, budgets annexes et comptes spéciaux, en équilibre avec les recettes correspondantes.

4.2.2.1. Dépenses du budget général

Les dépenses projetées pour l'exercice 2016 se chiffrent à **7.205,1 milliards de FC** contre **7.586,2 milliards de FC** en 2015, soit une régression de **5,0%**. Elles sont ventilées par rubrique budgétaire de la manière suivante :

- a) **Dette publique et frais financiers : 301,6 milliards de FC** contre **341,3 milliards de FC** en 2015, soit un taux de régression de **11,6%**. Outre le remboursement de la dette extérieure et des frais financiers y relatifs, ce montant sera affecté au remboursement d'une fraction de la dette intérieure et de la créance titrisée de la BCC (**56,3 milliards de FC**);
- b) **Rémunérations : 2.021,9 milliards de FC** contre **1.821,6 milliards de FC** en 2015, soit un taux d'accroissement de **11,0%**. Le montant projeté comprend notamment :
- Une enveloppe probable à fin décembre 2015 de l'ordre de **1.976,7 milliards de FC** (soit une moyenne mensuelle de **164,7 milliards de FC**) ;
 - L'impact de la poursuite de la rationalisation des rémunérations de l'ordre de **32,6 milliards de FC** tant au niveau de l'Administration publique que de la Police et des FARDC ;
 - L'impact de la mécanisation des non payés des secteurs de la Santé et de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et Professionnel d'un import de **4,2 milliards de FC** ;
 - L'impact du recrutement au sein de la Police et des FARDC d'un montant de **1,2 milliards de FC** ;
 - L'impact des nouvelles mesures liées à la prise en compte du Comité National des Droits de l'Homme pour un montant de **1,4 milliards de FC** et à la motivation des services de l'Etat chargés notamment du contrôle financier et de la mobilisation des ressources à concurrence de **5,8 milliards de FC**.
- c) **Fonctionnement : 982,5 milliards de FC** contre **1.125,9 milliards de FC** en 2015, soit un taux de régression de **12,7%** justifié par la contrainte budgétaire et l'impact de la mesure sur la réduction du train de vie des institutions politiques et des différentes structures de l'Etat.

L'application de cette mesure réduit le fonctionnement des institutions de **341,8 milliards de FC** en 2015 à **266,3 milliards de FC** en 2016, soit un taux de régression de **22,1%**. Une enveloppe de **26,5 milliards de FC** est prévue au titre d'indemnités de sortie des Parlementaires.

Le fonctionnement des ministères passe de **664,9 milliards de FC** à **612,7 milliards de FC**, soit un taux de régression de **7,7%**. Une attention particulière a été accordée aux crédits de fonctionnement des secteurs sociaux (Santé, Enseignement Primaire et Secondaire, Enseignement Technique et Professionnel, Agriculture, Développement rural, ...).

Outre la réforme des finances publiques et de l'Administration publique, l'enveloppe du financement des réformes chiffrée à **16,0 milliards de FC** prend en compte le crédit de l'ordre de **9,0 milliards de FC** destinés à la restauration du capital humain et à la préparation de la relève au sein de l'Administration publique.

Le fonctionnement des services déconcentrés passe de **8,1** à **9,5 milliards de FC**, tandis que les charges communes ont été ramenées de **95,0** à **78,0 milliards de FC**. Ce montant intègre une enveloppe de **3,0 milliards de FC** au titre de frais d'assurance des véhicules de l'Etat ;

d) Transferts et subventions : 1.330,9 milliards de FC contre **1.325,1 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **0,4%** justifié comme suit:

- Rétrocession aux régies financières : **238,3 milliards de FC**, soit **14,4%** de régression par rapport à 2015 (**278,4 milliards de FC**) ;
- Transferts aux provinces et ETD au titre de fonctionnement : **320,7 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **32,7%** par rapport à 2015 (**241,7 milliards de FC**), prenant en compte les besoins de fonctionnement des nouvelles provinces ;

- Interventions économiques : **159,8 milliards de FC** incluant un montant de **77,5 milliards de FC** pour garantir le stock de sécurité émergeant dans la structure des prix des produits pétroliers ainsi que les actions liées au Fonds d'appui aux PME et à l'OPEC, à la caisse de retraite des fonctionnaires, au financement de la consultance par le COPIREP, à l'appui à la Maison de la femme, au Fonds sur la consolidation du secteur forestier, à la mise en place de l'organe de gestion de la télévision numérique terrestre et à la relance de la Foire internationale de Kinshasa ;
 - Subvention aux organismes auxiliaires et services ex-BPO (**75,0 milliards de FC**) et Bourse d'études (**1,0 milliard de FC**) : ces deux rubriques ont subi des coupes par rapport à la contrainte budgétaire. Un effort est en cours pour la rationalisation des budgets annexes et des organismes auxiliaires ;
 - TVA remboursable : **536,2 milliards de FC**, soit un taux de régression de **15,2%** par rapport à 2015 (**632,1 milliards de FC**). L'utilisation prévue des caisses enregistreuses pourra davantage contribuer à la maîtrise de cette taxe et, par ricochet, des remboursements y rattachés.
- e) Investissements : 2.011,7 milliards de FC** contre **2.768,7 milliards de FC** en 2015, soit une diminution de **27,3%**. Ils sont répartis comme suit :
- Investissements du Gouvernement Central : **168,2 milliards de FC** contre **112,4 milliards de FC** en 2015, soit un accroissement de **49,6%** dont **93,3 milliards de FC** provenant de l'emprunt intérieur. Ces investissements vont servir notamment pour la réalisation de l'ouvrage INGA, la quote-part de l'Etat dans le capital de la CILU et de la sucrière de KILIBA, la certification des réserves gazières, l'extension en province du Cadre Permanent de Concertation Economique, le renforcement du Fonds pour la Consolidation du Secteur Forestier ainsi que diverses construction et réhabilitation dans les secteurs ciblés ;

- Contrepartie des projets : **45,0 milliards de FC** constituant la quote-part gouvernementale sur le financement des projets à réaliser avec l'aide des partenaires au développement contre **60,0 milliards de FC** en 2015, soit un taux de régression de **25,0%**. Le Gouvernement a prévu sa quote-part dans le Fonds GAVI, la Cimenterie de la Province Orientale, le Fonds pour la Consolidation du Secteur Forestier et la mise en œuvre de la politique nationale de l'aménagement du territoire ;
 - Investissements des provinces : **460,5 milliards de FC** comprenant essentiellement les projets phares des secteurs à compétence exclusive des provinces (EPSP, Santé, Agriculture, Développement rural) ayant fait l'objet d'harmonisation avec le Pouvoir Central en juin dernier, ainsi que les projets prioritaires projetés dans le cadre de l'installation des nouvelles provinces ;
 - Investissements sur ressources extérieures : **1.337,9 milliards de FC** contre **1.492,9 milliards de FC** en 2015, soit une régression de **10,4%**. Ces investissements vont financer non seulement les projets des secteurs porteurs de croissance à travers les fonds levés au titre d'emprunt obligataire de l'ordre de **653,4 milliards de FC**, mais aussi l'informatisation et la télécommunication des Administrations financières ainsi que la construction des hôpitaux généraux de référence, des centres de santé et des écoles techniques et professionnelles.
- f) Dépenses exceptionnelles : 556,3 milliards de FC** contre **203,6 milliards de FC** en 2015, soit un taux d'accroissement de **173,2%** dû essentiellement à l'impact des opérations électorales (**500,0 milliards de FC** en ressources propres et **37,8 milliards de FC** en ressources extérieures).

Ainsi, les axes prioritaires des actions du Gouvernement se déclinent comme suit en 2016 :

- Poursuite et finalisation des réformes institutionnelles en vue de renforcer l'efficacité de l'Etat : **2.396,6 milliards de FC**, représentant une part relative de **33,3%** ;

- Consolidation de la stabilité macroéconomique, accélération de la croissance et création d'emplois : **2.115,5 milliards de FC**, renseignant une part relative de **29,4%** ;
- Poursuite de la construction et de la modernisation des infrastructures de base : **274,7 milliards de FC** indiquant une part relative de **3,8%** ;
- Amélioration du cadre de vie et des conditions sociales de la population : **2.313,7 milliards de FC**, soit une part relative de **32,1%** ;
- Renforcement du capital humain et de l'éducation à la citoyenneté : **51,4 milliards de FC**, indiquant une part relative de **0,7%** ;
- Renforcement de la diplomatie et de la coopération au développement : **53,2 milliards de FC**, soit une part relative de **0,7%**.

4.2.2.2. Dépenses des budgets annexes

Elles sont présentées en équilibre avec les recettes correspondantes chiffrées à **830,4 milliards de FC**.

Un effort sera consenti sur la traçabilité des données de gestion de ces structures en termes d'excédent à verser au compte général du Trésor ou de déficit à financer par une subvention d'équilibre et ce, dans l'optique d'une plus grande redevabilité.

4.2.2.3. Dépenses des comptes spéciaux

Elles sont présentées en équilibre avec les recettes correspondantes situées à **401,9 milliards de FC**.

Dans l'optique de redevabilité et de traçabilité, la gestion des comptes d'affectation spéciale devra ressortir les projets et programmes par eux financés.

4.3. Politiques et mesures d'encadrement du budget 2016

4.3.1. Mesures d'encadrement des recettes

La réalisation de ces assignations est tributaire des mesures fiscales et administratives suivantes :

4.3.1.1. DGDA

- Audit du secteur des télécommunications (**6,0 milliards de FC**) ;
- Marquage moléculaire des produits pétroliers importés en exonération (**12,0 milliards de FC**) ;
- Mise en place d'une nouvelle politique de fixation des prix des produits pétroliers (**12,0 milliards de FC**);
- Adoption du nouveau tarif des droits et taxes à l'importation et à l'exportation ;
- Comptabilisation des recettes du stock de sécurité émargeant dans la structure des prix des produits pétroliers et des dépenses y relatives dans la Loi de Finances (**121,1 milliards de FC**) ;
- Réduction au strict minimum des exonérations dont le manque à gagner représente environ **25%** des recettes de la régie.

4.3.1.2. DGI

- Révision du taux d'imputation des pertes au résultat de l'exercice de **70** à **60%** pour imposer les **40%** restants ;
- Retenue à la source de **14%** sur les factures des prestations des entreprises d'origine étrangère non établies en RDC ;
- Retenue à la source de l'IPR des membres des institutions politiques nationales et provinciales ainsi que ceux des entreprises publiques.

4.3.1.3. DGRAD

- Canalisation vers le Trésor Public des **50%** des pas de porte et royalties dont bénéficient les entreprises du Portefeuille de l'Etat relevant du secteur minier ;

- Assujettissement à la redevance annuelle sur la concession ordinaire foncière, des étrangers, personnes physiques ou morales, détenteurs d'un titre foncier ou immobilier ;
- Signature d'un arrêté interministériel Finances-Tourisme fixant le taux et la période de paiement des redevances sur les prix des billets d'avion, des nuitées d'hôtel, des repas et des boissons ;
- Institution du droit proportionnel d'enregistrement du contrat de location de plus de neuf ans et des charges réelles ;
- Fixation du taux des redevances annuelles sur les concessions et la fourniture au public des services internet, à **3%** du chiffre d'affaires ;
- Accélération du processus de libéralisation des assurances ;
- Amélioration de la viabilisation des entreprises du portefeuille après la réforme ;
- Extension de la vente des permis de conduire à toutes les provinces.

4.3.2. Politiques et mesures sur les dépenses

En vue d'assurer l'encadrement des dépenses projetées pour l'exercice 2016 et d'atteindre les objectifs fixés sur le plan politique, économique et social, le Gouvernement de la République propose la mise en œuvre des politiques et mesures ci-après :

4.3.2.1. Mesures pour la réduction du train de vie des institutions

Le Gouvernement sollicite l'implication de l'ensemble des institutions de la République dans la mise en œuvre de la mesure relative à la réduction du train de vie, tout en assurant le fonctionnement régulier des services. Cette mesure vise, au regard de la contrainte budgétaire, d'encadrer les ressources disponibles en vue d'atteindre les objectifs fixés en 2016.

A cet effet, les institutions sont invitées à ajuster leur train de vie, notamment par la réduction de moitié, de la fréquence des missions de service, l'ajustement à la baisse des frais de mission, la rationalisation des structures existantes, le gel de la création de nouvelles structures ainsi que la régulation du transfert aux provinces au titre de fonctionnement.

4.3.2.2. Politique salariale

L'enveloppe totale de rémunérations de **2.021,9 milliards de FC** prévue au Budget 2016 n'intègre pas toutes les nouvelles actions. Les actions essentielles à mener au cours de l'exercice 2016 sont reprises dans la partie rémunération.

Le contrôle des effectifs et des masses salariales devra s'étendre à tous les secteurs et toutes les provinces pour limiter au maximum les cas de fraude.

4.3.2.3. Politique d'investissement

Les investissements de 2016 seront sous-tendus par les fonds levés sur le marché international et éventuellement sur le marché intérieur au titre d'emprunt. Ces emprunts vont financer essentiellement les investissements dans les secteurs porteurs de croissance, notamment l'Agriculture à travers l'extension des parcs agro-industriels et leur électrification ainsi que les infrastructures portuaires.

4.3.2.4. Transfert aux provinces

La politique dans ce secteur doit viser non seulement le transfert des ressources mais également celui des charges dans les secteurs à compétences exclusives des provinces.

Pour l'exercice 2016, l'enveloppe de transfert aux provinces s'élève à **1.764,6 milliards de FC** comprenant les rémunérations de l'ordre de **725,5 milliards de FC**, le fonctionnement de **320,7 milliards de FC** et les investissements de **460,5 milliards de FC**.

Ce niveau des dépenses va permettre l'accélération du processus de décentralisation, notamment par l'installation de nouvelles provinces issues du découpage territorial.

CONCLUSION

Le projet de Loi de Finances de l'exercice 2016 est élaboré dans un contexte difficile caractérisé, d'une part, par la réduction des recettes publiques et, d'autre part, par l'augmentation des dépenses liées notamment à l'organisation des élections et à l'installation de nouvelles provinces issues du découpage territorial.

Dans ce contexte et compte tenu de l'obligation légale de présenter un budget en équilibre, il a été procédé aux ajustements des dépenses, ce qui appelle à la réduction du train de vie des institutions de la République tant au niveau central que provincial.

Les contraintes budgétaires actuelles, sont de nature à compromettre la mise en œuvre optimale des politiques publiques prioritaires retenues dans le cadre du Programme d'Action du Gouvernement, lesquelles politiques visent à soutenir la croissance économique et à intervenir efficacement dans les secteurs sociaux en vue de réduire la pauvreté.

Aussi, en vue de réduire la vulnérabilité de l'économie nationale aux chocs exogènes, l'objectif principal de la politique économique du Gouvernement est de maintenir le cap des réformes structurelles devant conduire à la diversification de l'économie nationale. La priorité est accordée à la promotion du secteur agricole à travers notamment la duplication dans d'autres provinces de l'expérience de parc agro-industriel de Bukanga lonzo, l'amélioration de la desserte en électricité ainsi qu'à la construction et la réhabilitation des infrastructures portuaires, routières et ferroviaires.

Pour ce faire, les efforts de mobilisation des recettes devront être multipliés, à travers notamment la mise en œuvre effective des mesures et réformes préconisées par les administrations financières qui sous-tendent les prévisions des recettes. Il s'agit notamment de l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction au strict minimum des exonérations, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale par le renforcement du contrôle ainsi que la maîtrise des impôts réels.

Par ailleurs, des efforts devront également être menés pour la recherche de ressources additionnelles provenant des sources innovantes.

La loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques prévoit la présentation, à partir de l'exercice 2019, de la loi de finances de l'année sous mode programme.

A cet effet, le Gouvernement poursuivra la mise en place des budgets-programmes pour chaque ministère et institution, le renforcement de la fonction contrôle et du comptable public ainsi que la déconcentration de l'ordonnancement.

ANNEXES TABLEAUX

Numéro	Intitulé
1	Synthèse des recettes et annexes par régie financière
2	Synthèse des dépenses
3	Modalités de calcul de la rétrocession aux régies financières et des 40% des provinces
4	Tableau d'affectation des ressources par mode de financement
5	Indicateurs macroéconomiques pluriannuels
6	Besoins exprimés par la CENI au titre d'élections 2016
7	Impact de l'installation des nouvelles provinces
8	Principales actions de politique salariale en 2016

TABLEAU N° 1 : SYNTHÈSE DES RECETTES DE L'AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2016 (En FC)

N°	RUBRIQUES	BUDGET 2015							AVANT-PROJET DU BUDGET 2016								
		PREVISIONS 2015	Struct. (%)	% PIB	PREVISIONS LINEAIRES A FIN JUIN	REALISATIONS A FIN JUIN	Taux Réal (%)	REALISATIONS PROBABLES A FIN DECEMBRE	Taux Réal (%)	PROJECTIONS CONFERENCES	Struct. (%)	% PIB	Taux accr.	AVANT-PROJET COMMISSION INTERMINISTERIELLE	Struct. (%)	% PIB	Taux accr.
I.	BUDGET GENERAL	7 586 218 963 428	89,3	20,9	3 793 109 481 714	2 472 725 371 959	65,2	4 961 529 693 367	65,4	6 532 541 257 041	84,1	15,9	-13,9	7 205 097 792 274	85,4	17,6	-5,0
I.1.	RECETTES INTERNES (POUVOIR CENTRAL)	6 004 190 458 794	70,7	16,5	3 002 095 229 397	2 280 332 954 949	76,0	4 566 718 850 926	76,1	5 496 450 763 336	70,8	13,4	-8,5	5 791 241 037 084	68,6	14,1	-3,5
I.1.1.	RECETTES COURANTES	6 004 190 458 794	70,7	16,5	3 002 095 229 397	2 280 332 954 949	76,0	4 566 718 850 926	76,1	5 496 450 763 336	70,8	13,4	-8,5	5 697 896 037 084	67,5	13,9	-5,1
I.1.1.1	Recettes des Douanes et Accises	2 579 343 267 599	30,4	7,1	1 289 671 633 800	942 386 000 000	73,1	1 893 724 941 028	73,4	2 572 773 448 777	33,1	6,3	-0,3	2 576 105 441 516	30,5	6,3	-0,1
I.1.1.2	Recettes des Impôts	2 374 764 594 071	28,0	6,5	1 187 382 297 036	949 376 000 000	80,0	1 898 752 000 000	80,0	2 231 117 850 421	28,7	5,4	-6,0	2 246 117 850 421	26,6	5,5	-5,4
I.1.1.4	Recettes non Fiscales	622 544 376 946	7,3	1,7	311 272 188 473	304 261 000 000	97,7	605 622 000 000	97,3	516 796 446 279	6,7	1,3	-17,0	699 909 727 288	8,3	1,7	12,4
1°	DGRAD	622 544 376 946	7,3	1,7	311 272 188 473	282 208 000 000	90,7	564 416 000 000	90,7	516 796 446 279	6,7	1,3	-17,0	699 909 727 288	8,3	1,7	12,4
2°	AUTRES	0	0,0	0,0	0	22 053 000 000		41 206 000 000		0	0,0	0,0	0	0,0	0,0		
a.	Reliquat paie		0,0	0,0		866 000 000					0,0	0,0		0,0	0,0		
b.	Autres recettes		0,0	0,0		21 187 000 000											
I.1.1.5	Recettes des Pétroliers Producteurs	427 538 220 178	5,0	1,2	213 769 110 089	84 309 954 949	39,4	168 619 909 898	39,4	175 763 017 859	2,3	0,4	-58,9	175 763 017 859	2,1	0,4	-58,9
1°	DGI	184 505 121 293	2,2	0,5	92 252 560 647	33 114 909 603	35,9	66 229 819 206	35,9	79 143 532 123	1,0	0,2	-57,1	79 143 532 123	0,9	0,2	-57,1
2°	DGRAD	243 033 098 885	2,9	0,7	121 516 549 443	51 195 045 346	42,1	102 390 090 692	42,1	96 619 485 736	1,2	0,2	-60,2	96 619 485 736	1,1	0,2	-60,2
I.1.2	RECETTES EXCEPTIONNELLES	0	0,0	0,0	0	0		0		0	0,0	0,0	93 345 000 000	1,1	0,2		
I.1.2.1	Dons et legs intérieurs courants	0	0,0	0,0	0	0		0		0	0,0	0,0	0	0,0	0,0		
I.1.2.2	Dons et legs intérieurs projets	0	0,0	0,0	0	0		0		0	0,0	0,0	0	0,0	0,0		
I.1.2.3	Remboursement de prêts et avances	0	0,0	0,0	0	0		0		0	0,0	0,0	0	0,0	0,0		
I.1.2.4	Produits des emprunts intérieurs		0,0	0,0	0	0		0		0	0,0	0,0	93 345 000 000	1,1	0,2		
I.2.	RECETTES EXTERIEURES	1 582 028 504 634	18,6	4,4	791 014 252 317	192 392 417 010	24,3	394 810 842 441	25,0	1 036 090 493 705	13,3	2,5	-34,5	1 413 856 755 190	16,8	3,4	-10,6
I.2.1.	RECETTES D'APPUI BUDGETAIRES	50 985 200 233	0,6	0,1	25 492 600 117	20 479 595 906	80,3	50 985 200 233	100,0	37 961 510 373	0,5	0,1	-25,5	38 064 350 633	0,5	0,1	-25,3
I.2.1.1	Emprunt Programme			0,0						0		0,0	0		0,0		
I.2.1.2	Dons Budgétaires		0,0	0,0				0		7 657 645 337	0,1	0,0	7 657 645 337	0,1	0,0		
I.2.1.3	Ressources PPTE	50 985 200 233	0,6	0,1	25 492 600 117	20 479 595 906	80,3	50 985 200 233	100,0	30 303 865 036	0,4	0,1	-40,6	30 406 705 296	0,4	0,1	-40,4
a)	Ressources PPTE (C2D)	50 985 200 233	0,6	0,1	25 492 600 117	20 479 595 906	80,3	50 985 200 233	100,0	30 303 865 036	0,4	0,1	-40,6	30 406 705 296	0,4	0,1	
b)	Ressources Allègements IADM		0,0	0,0				0			0,0	0,0		0,0	0,0		
I.2.2.	RECETTES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	1 531 043 304 401	18,0	4,2	765 521 652 201	171 912 821 104	22,5	343 825 642 208	22,5	998 128 983 332	12,9	2,4	-34,8	1 375 792 404 557	16,3	3,4	-10,1
I.2.2.1	Dons Projets	1 531 043 304 401	18,0	4,2	765 521 652 201	171 912 821 104	22,5	343 825 642 208	22,5	998 128 983 332	12,9	2,4	-34,8	606 238 092 310	7,2	1,5	-60,4
I.2.2.2	Emprunts Projets	0	0,0	0,0	0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	769 554 312 247	9,1	1,9		
a)	Bilatéraux et Multilatéraux												16 139 312 247	0,2	0,0		
b)	Emprunts obligataires												653 415 000 000	7,7	1,6		
c)	Consortium HUAWEI-Exim Bank Argisol												100 000 000 000	1,2	0,2		
II.	BUDGETS ANNEXES	535 021 391 940	6,3	1,5	267 510 695 970	248 126 682 720	92,8	496 253 365 440	92,8	830 357 234 210	10,7	2,0	55,2	830 357 234 210	9,8	2,0	55,2
III.	COMPTE SPECIAUX	375 109 512 016	4,4	1,0	187 554 756 008	146 027 786 212	77,9	292 055 572 424	77,9	401 946 534 994	5,2	1,0	7,2	401 946 534 994	4,8	1,0	7,2
III.1	FONER	105 244 194 965	1,2	0,3	52 622 097 483	52 622 097 483	100,0	105 244 194 965	100,0	113 860 573 845	1,5	0,3	8,2	113 860 573 845	1,3	0,3	8,2
III.2	FONDS DE PROMOTION DE L'EDUCATION	2 587 135 460	0,0	0,0	1 293 567 730	517 427 092	40,0	1 034 854 184	40,0	2 779 426 551	0,0	0,0	7,4	2 779 426 551	0,0	0,0	7,4
III.3	FONDS DE PROMOTION CULTURELLE	6 085 867 004	0,1	0,0	3 042 933 502	1 217 173 401	40,0	2 434 346 802	40,0	6 538 205 427	0,1	0,0	7,4	6 538 205 427	0,1	0,0	7,4
III.4	FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE	124 909 609 356	1,5	0,3	62 454 804 678	31 227 402 339	50,0	62 454 804 678	50,0	134 193 641 429	1,7	0,3	7,4	134 193 641 429	1,6	0,3	7,4
III.5	FONDS DE CONTREPARTIE	12 491 544 100	0,1	0,0	6 245 772 050	1 873 731 615	30,0	3 747 463 230	30,0	13 419 990 288	0,2	0,0	7,4	13 419 990 288	0,2	0,0	7,4
III.6	OPEC	528 360 000	0,0	0,0	264 180 000	79 254 000	30,0	158 508 000	30,0	567 630 885	0,0	0,0	7,4	567 630 885	0,0	0,0	7,4
III.7	FONDS SPECIAL DE DEVELOPPEMENT	33 000 000 000	0,4	0,1	16 500 000 000	16 500 000 000	100,0	33 000 000 000	100,0	34 122 000 000	0,4	0,1	3,4	34 122 000 000	0,4	0,1	3,4
III.8	RVA	77 700 000 000	0,9	0,2	38 850 000 000	38 850 000 000	100,0	77 700 000 000	100,0	83 475 130 200	1,1	0,2	7,4	83 475 130 200	1,0	0,2	7,4
III.9	FFN	12 562 801 131	0,1	0,0	6 281 400 566	3 140 700 283	50,0	6 281 400 566	50,0	12 989 936 369	0,2	0,0	3,4	12 989 936 369	0,2	0,0	3,4
IV.	RECETTES PROPRES DES PROVINCES									0	0,0	0,0	0	0,0	0,0		
	TOTAL RECETTES / FC	8 496 349 867 384	100,0	23,4	4 248 174 933 692	2 866 879 840 891	67,5	5 749 838 631 231	67,7	7 764 845 026 245	100,0	18,9	-8,6	8 437 401 561 479	100,0	20,6	-0,7

TABLEAU N° 3 : MODALITÉS DE CALCUL DE LA RETROCESSION AUX REGIES FINANCIERES ET DE 40% DE TRANSFERT AUX PROVINCES ET ETD DE L'EXERCICE 2016

RUBRIQUES	PREVISIONS 2015	AVANT-PROJET DU BUDGET 2016	
		PROJECTIONS CONFERENCES	AVANT-PROJET COMMISSION INTERMINISTERIELLE
1. Recettes courantes	6 004 190 458 794 FC	5 496 450 763 336 FC	5 697 896 037 084 FC
- DGDA	2 579 343 267 599 FC	2 572 773 448 777 FC	2 576 105 441 516 FC
- DGI	2 374 764 594 071 FC	2 231 117 850 421 FC	2 246 117 850 421 FC
- DGRAD	622 544 376 946 FC	516 796 446 279 FC	699 909 727 288 FC
- Pétroliers	427 538 220 178 FC	175 763 017 859 FC	175 763 017 859 FC
2. TVA remboursable	632 081 466 695 FC	614 527 127 953 FC	746 550 937 824 FC
- DGDA	356 902 138 735 FC	355 993 076 952 FC	431 254 163 208 FC
- DGI	275 179 327 960 FC	258 534 051 001 FC	315 296 774 616 FC
3. Recettes courantes - Déductions	5 372 108 992 099 FC	4 881 923 635 383 FC	4 951 345 099 260 FC
- DGDA	2 222 441 128 864 FC	2 216 780 371 825 FC	2 144 851 278 308 FC
- DGI	2 099 585 266 111 FC	1 972 583 799 420 FC	1 930 821 075 805 FC
- DGRAD	622 544 376 946 FC	516 796 446 279 FC	699 909 727 288 FC
- Pétroliers	427 538 220 178 FC	175 763 017 859 FC	175 763 017 859 FC
4. Rétrocession Régies	278 355 757 443 FC	261 147 853 190 FC	238 274 590 434 FC
- DGDA	111 122 056 443 FC	110 839 018 591 FC	93 742 563 915 FC
- DGI	104 979 263 306 FC	98 629 189 971 FC	83 041 053 790 FC
- DGRAD	62 254 437 695 FC	51 679 644 628 FC	61 490 972 729 FC
5. Recettes Courantes après Réro Régies	5 093 753 234 656 FC	4 620 775 782 193 FC	4 713 070 508 826 FC
- DGDA	2 111 319 072 421 FC	2 105 941 353 233 FC	2 051 108 714 393 FC
- DGI	1 994 606 002 805 FC	1 873 954 609 449 FC	1 847 780 022 014 FC
- DGRAD	560 289 939 251 FC	465 116 801 651 FC	638 418 754 559 FC
- Pétroliers	427 538 220 178 FC	175 763 017 859 FC	175 763 017 859 FC
6. Recettes courantes après déduction Dette		4 473 664 062 193 FC	4 411 426 382 826 FC
- DGDA		2 069 163 423 233 FC	1 950 560 672 393 FC
- DGI		1 837 176 679 449 FC	1 747 231 980 014 FC
- DGRAD		428 338 871 651 FC	537 870 712 559 FC
- Pétroliers		138 985 087 859 FC	175 763 017 859 FC
7. Transfert (40%)	2 037 501 293 862 FC	1 789 465 624 877 FC	1 764 570 553 130 FC
- DGDA	844 527 628 968 FC	827 665 369 293 FC	780 224 268 957 FC
- DGI	797 842 401 122 FC	734 870 671 780 FC	698 892 792 006 FC
- DGRAD	224 115 975 701 FC	171 335 548 660 FC	215 148 285 024 FC
- Pétroliers	171 015 288 071 FC	55 594 035 144 FC	70 305 207 144 FC
8. Répartition Transfert Provinces	3 137 069 562 173 FC	2 665 673 975 949 FC	1 764 570 553 130 FC
- Rémunérations	688 528 721 783 FC	714 848 721 783 FC	725 482 146 304 FC
- Fonctionnement	241 698 100 000 FC	320 658 100 000 FC	320 658 100 000 FC
- Investissement	1 103 421 370 195 FC	815 083 577 083 FC	460 521 068 460 FC
- Contribution aux élections	1 103 421 370 195 FC	815 083 577 083 FC	257 909 238 366 FC
9. Solde (Recettes - Dépenses)		-876 208 351 072 FC	0 FC
10. Reste à répartir (Pouvoir central)	3 056 251 940 793 FC	2 831 310 157 316 FC	2 948 499 955 695 FC

TABLEAU N° 4 : ETAT DE L'EQUILIBRE FINANCIER ET BUDGETAIRE DU PROJET DU BUDGET 2016

N°	SOURCES DE FINANCEMENT	PRÉVISIONS 2015	PROJET DU BUDGET 2016		RUBRIQUES À FINANCER	PRÉVISIONS 2015	AVANT-PROJET DU BUDGET 2016	
			PROJECTIONS CONFÉRENCES	AVANT-PROJET COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE			PROJECTIONS CONFÉRENCES	AVANT-PROJET COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE
A	POUVOIR CENTRAL	7 586 218 963 428	6 532 541 257 041	7 205 097 792 274		7 586 218 963 428	14 170 047 501 382	7 205 097 792 274
1	Ressources Propres	6 004 190 458 794	5 504 108 408 673	5 798 898 682 421	Dépenses sur Ressources Propres	6 004 190 458 796	13 141 614 653 014	5 798 898 682 421
1.1.	Ressources propres affectées à la consommation et aux investissements	2 867 120 896 621	2 838 434 432 724	4 034 328 129 291	Dépenses du Pouvoir central	3 970 542 266 818	10 339 602 916 726	4 292 237 367 657
1.1.1.	Recettes courantes après retenue de 40%	2 867 120 896 621	2 830 776 787 387	3 933 325 483 954	Dépenses courantes	3 653 027 023 020	6 444 883 466 909	3 572 680 840 217
1.1.2.	Recettes exceptionnelles	0	0	93 345 000 000	- Dette Intérieure	85 000 000 000	89 694 930 000	50 000 000 000
1.1.3.	Dons budgétaires	0	7 657 645 337	7 657 645 337	- Dette et frais financiers extérieurs	168 944 600 000	164 287 200 000	164 287 200 000
1.1.4.	Ressources Allègements IADM	0	0	0	- Frais Financiers intérieurs	87 356 926 000	87 356 926 000	87 356 926 000
					- Rémunérations	1 120 304 424 012	2 270 384 085 920	1 288 874 457 120
					- Fonctionnement des Institutions	341 852 519 238	854 407 327 980	266 314 965 092
					- Fonctionnement des Ministères	647 023 828 919	1 390 961 446 464	602 009 694 452
					- Financement des réformes	16 083 039 229	25 347 573 638	16 000 000 000
					- Subvention aux Services Déconcentrés	8 095 355 162	0	9 500 000 000
					- Dépenses Communes	95 000 000 000	90 000 000 000	78 000 000 000
					- Rétrocession aux Régies Financières	278 355 757 444	261 147 853 190	238 274 590 434
					- Interventions Économiques	91 743 434 327	470 593 385 964	159 818 005 670
					- Fonctionnement des Organismes Auxiliaires	55 634 753 494	103 732 237 254	55 000 000 000
					- Fonctionnement des Services ex-BPO	23 050 918 499	22 443 372 545	20 000 000 000
					- Bourses d'études	2 500 000 000	0	1 000 000 000
					- TVA Remboursable	632 081 466 695	614 527 127 953	536 245 001 448
					Dépenses d'investissement et exceptionnelles	317 515 243 798	3 894 719 449 818	719 556 527 440
					- Projets invest. Ress. Propres	92 028 907 038	3 196 266 753 965	156 056 527 440
					- Contrepartie des projets	60 000 000 000	112 249 404 790	45 000 000 000
					- Dépenses Except. sur Ressources Propres	165 486 336 760	586 203 291 063	518 500 000 000
1.2.	Retenue de 40%	3 137 069 562 173	2 665 673 975 949	1 764 570 553 130	Transfert aux Provinces et ETD (40%)	2 033 648 191 978	2 802 011 736 288	1 506 661 314 764
					- Rémunérations	688 528 721 783	714 848 721 783	725 482 146 304
					- Fonctionnement	241 698 100 000	320 658 100 000	320 658 100 000
					- Investissement Provinces	1 103 421 370 195	1 766 504 914 505	460 521 068 460
2	Ressources Extérieures	1 582 028 504 634	1 028 432 848 368	1 406 199 109 853	Dépenses financées sur Ress. PPTE	1 582 028 504 632	1 028 432 848 368	1 406 199 109 853
2.1.	Ressources PPTE	50 985 200 233	30 303 865 036	30 406 705 296	Dépenses financées sur Ress. PPTE	50 985 200 233	30 303 865 036	30 406 705 296
					- Projets invest. Ress. Propres	20 394 080 093	12 121 546 014	12 162 682 119
					- Rémunérations	12 746 300 058	7 575 966 259	7 601 676 324
					- Fonctionnement	17 844 820 082	10 606 352 763	10 642 346 854
2.2.	Recettes extérieures de financement des investissements	1 531 043 304 401	998 128 983 332	1 375 792 404 557	Dépenses sur Ress. de financement des invest.	1 531 043 304 399	998 128 983 332	1 375 792 404 557
					- Projets financés sur emprunts obligataires	0	0	653 415 000 000
					- Projets issus du Consortium HUAHEI-Exim Bank	0	0	100 000 000 000
					- Projets des autres bailleurs	1 492 891 805 967	960 328 983 332	584 577 404 557
					- Dépenses Except. sur Ressources Extérieures	38 151 498 432	37 800 000 000	37 800 000 000
B	PROVINCES	0	0	0		0	0	0
	Recettes de Provinces				Dépenses de Provinces	0	0	0
C	BUDGETS ANNEXES	535 021 391 940	830 357 234 210	830 357 234 210	BUDGETS ANNEXES	535 021 391 940	830 357 234 210	830 357 234 210
D	COMPTES SPECIAUX	375 109 512 016	401 946 534 994	401 946 534 994	COMPTES SPECIAUX	375 109 512 016	401 946 534 994	401 946 534 994
	Total général	8 496 349 867 383	7 764 845 026 245	8 437 401 561 479		8 496 349 867 383	15 402 351 270 587	8 437 401 561 479
	Solde					0	-7 637 506 244 341	0

Tableau n°5: INDICATEURS MACROECONOMIQUES 2015-2018

Indicateurs	2013		2014		2015		2016	2017	2018
	Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Voté	Révisé			
Taux de croissance	8,2%	8,5%	8,7%	9,5%	10,4%	9,2%	9,0%	9,1%	9,5%
Déflateur PIB	6,7%	3,3%	2,2%	3,3%	3,3%	3,3%	3,4%	3,5%	3,4%
Tx d'inflation moyen	9,5%	0,9%	3,9%	1,0%	3,6%	2,3%	3,4%	3,2%	3,6%
Tx d'inflation fin période	9,0%	1,1%	3,7%	1,0%	3,5%	3,5%	3,3%	3,1%	3,0%
Tx change moyen (FC/USD)	943,40	919,67	927,97	925,18	936,50	925,73	933,45	945,48	956,20
Tx change fin période (FC/USD)	955,10	925,50	932,26	924,51	943,90	926,96	939,90	951,20	961,20
PIB nominal en milliards FC	19 980,20	30 051,18	21 828,20	33 224,00	36 325,20	36 605,00	41 027,00	45 817,00	51 294,00

TABLEAU N° 6 : IMPACT DES OPERATIONS ELECTORALES

N°	RUBRIQUE	BUDGET 2015	BUDGET 2016
1	Rémunération	24 204 629 160	24 204 629 160
2	Fonctionnement	10 818 343 045	29 566 770 722
3	Opérations électorales	186 637 835 192	594 874 209 559
	Ressources propres	148 486 336 760	557 074 209 559
	Ressources extérieures	38 151 498 432	37 800 000 000
3	Investissement	11 673 370 679	31 662 816 426
	Ressources propres	2 000 000 000	31 662 816 426
	Ressources extérieures	9 673 370 679	-
4	Interventions économiques	258 755 176	12 267 160 145
	Total	233 592 933 252	692 575 586 012

TABLEAU N° 7 : IMPACT DU DECOUPAGE TERRITORIAL

N°	RUBRIQUE	IMPACT TOTAL	BUDGET 2016 (30%)	BUDGET 2017 (30%)	BUDGET 2018 (40%)
1	Rémunération (10%)	87 733 333 333	26 320 000 000	26 320 000 000	35 093 333 333
2	Fonctionnement (30%)	263 200 000 000	78 960 000 000	78 960 000 000	105 280 000 000
3	Investissement (60%)	526 400 000 000	157 920 000 000	157 920 000 000	210 560 000 000
	Total	877 333 333 333	263 200 000 000	263 200 000 000	350 933 333 333

NB : A financer sur les ressources transférées en provinces.

SECRETARIAT GENERAL

Direction de la Paie

Tableau N° 8 : PRINCIPALES ACTIONS DE POLITIQUE SALARIALE PROJET DE BUDGET 2016(en FC)

N°	SERVICES	JUSTIFICATIF	IMPACT MENSUEL (a)	Nre de mois (b)	Montant projet 2016 (c) = (a)*(b)	OBSERVATION
1. EXISTANT 2016 (sur base de la paie du dernier tristre 2015)			164 728 329 979		1 976 739 959 748	
01	PAIE MENSUELLE JUILLET 2015	Montant état liquidatif et paies complémentaires	145 363 645 728	12	1 744 363 748 736	
02	ACTOINS CHRONOGRAMME DERNIER TRIMESTRE 2015	Rationalisation administration publique et FARDC / PNC, mécanisation SECOPE 12.500 unités, correction tension à partir du S/Lieutenant FARDC et PNC	19 364 684 251	12	232 376 211 012	
2. PROPOSITION D'ACTIONS NOUVELLES PRIORITAIRES			14 757 115 333		45 218 320 000	
09	ADMINISTRATION PUBLIQUE	Poursuite de la rationalisation	8 286 519 322	3	24 859 557 966	Montant représentant 120% de la rationalisation prévue au chronogramme 2015
10	FARDC & PNC	Poursuite de la rationalisation	2 566 000 000	3	7 698 000 000	Montant représentant 120% de la rationalisation prévue au chronogramme 2015
11	SECOPE	Poursuite de la mécanisation des Non Payés (annulation graduelle du stock des NP)	1 273 800 000	3	3 821 400 000	12.500 unités en avril
12	FARDC & PNC	Recrutement de nouvelles unités 'tenir compte de nouvelles provinces	400 000 000	3	1 200 000 000	
13	CNDH	Budgétisation en rémunération de paie exécutée jusque là par MAD et prise en comptes des membres des cabinets	157 829 000	9	1 420 461 000	Majoration de 200% de l'enveloppe actuelle et débiter l'action en avril
14	SANTE	Diverses mécanisations en prime et salaire dans différentes catégories	139 633 678	3	418 901 034	Administratifs, médecins et autres pro santé
04	SERVICES DE CONTRÔLE FINANCIER	IGF, CPCC, COUR DES COMPTE S: motivation des services de contrôle dans le cadre de la maximisation des recettes	300 000 000	3	900 000 000	Forfait
05	AUTRES	PT-NTIC, Fonction Publique, ...	1 633 333 333	3	4 900 000 000	Forfait
			179 485 445 312		2 021 958 279 748	